

Horaires service Cni :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 17 h 00

Mardi : 8 h 30 à 19 h 00

Tél : 05.62.89.22.44



Présence obligatoire du demandeur au dépôt du dossier

Compléter le formulaire au stylo noir et en majuscule

**Ne pas compléter et ne pas signer l'intérieur du formulaire
(signature en mairie avec apposition d'un cadre)**

Présentation obligatoire des documents justificatifs originaux

Pièces à produire :

2 photos d'identité format 3,5 x 4,5 cm, en couleur, identiques, de face, sur fond clair (non blanc), sans lunettes, expression neutre et bouche fermée, tête droite, pas de photo d'amateur. Dimensions du visage (du menton au sommet crânien) entre 32 et 36 mm, pour les enfants de moins de 11 ans entre 18 et 32 mm, pour les enfants de plus de 11 ans entre 22 et 32 mm.

Carte Nationale d'Identité

Pour une première demande de carte d'identité sécurisée ou en cas de perte ou de vol :

- 1 Copie Intégrale d'acte de naissance récent à demander à votre lieu de naissance

- Pour les personnes nées à l'étranger, certificat de nationalité française

Livret de famille

Jugement de divorce (jugement et convention) : droit de garde pour les enfants, droit d'utilisation du nom d'ex-épouse pour les femmes

Pour les mineurs : carte nationale d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale

1 Justificatif de domicile récent (facture Electricité ou Gaz, Téléphone, Avis imposition...)

Pour les enfants majeurs habitant chez leurs parents, attestation d'hébergement d'un parent et pièce d'identité de ce dernier. De même pour toutes personnes hébergées.

En cas de Vol ou de Perte :

- Déclaration de vol ou déclaration de perte (établie au dépôt du dossier)

- Timbre fiscal à 25 € (Tabac, Marchand de journaux, Trésor Public)